

Jeudi 7 mars 2013

Séminaire collectif du Centre de
recherches sur le Japon (EHESS)

Histoire du Japon moderne et contemporain : permanences et ruptures

« Une notion onusienne dans la politique japonaise : la notion de sécurité humaine »

Anne Gonon (Université Dôshisha)

Résumé

A l'instar de tous les pays industrialisés, le Japon a adopté, notamment à partir du début du XXI^e siècle, une politique publique dans laquelle le terme de sécurité était central. Parmi les diverses conceptions de la sécurité, celle de Sécurité Humaine qu'Amartya Sen a développée en collaboration avec l'ONU, a séduit les gouvernements successifs japonais depuis celui de Obuchi Keizô, qui en ont fait d'abord le pilier de leur politique étrangère dite de promotion de la paix avant de l'appliquer principalement au type d'assistance apportée dans le cadre de l'Aide au développement. Ainsi la présence du Japon devient de plus en plus évidente sur des terrains lointains tels que l'Irak ou l'Afghanistan où l'armée d'auto-défense est partie prenante du processus de reconstruction des sociétés en sortie de conflits.

Toutefois l'utilisation de cette notion ne peut se comprendre sans une mise en perspective avec l'appréhension de la sécurité dans la politique intérieure, en ce qui concerne par exemple l'accueil des réfugiés mais pas uniquement. Depuis les années 90, la notion de risque a largement fondé les diverses mesures de politique publique en matière de santé, d'environnement ou d'alimentation. Mais c'est aussi le retour de la question de la pauvreté qui impose de composer avec ce nouveau risque social et de proposer des dispositifs de protection sociale. On observe alors que la notion onusienne de sécurité humaine peine à nourrir la réflexion des décideurs politiques quand il s'agit de politique nationale.

Cette communication veut explorer les différents aspects, parfois contradictoires, de la notion de sécurité humaine et ses limites que la catastrophe de Fukushima nous a montrées.